



Les diplômés du supérieur en Lorraine : surtout nés lorrains, à l'étranger ou franciliens

En Lorraine 457 400 personnes, soit un adulte sur quatre, sont diplômées ou étudiants du supérieur. Parmi ces diplômés, 70 % sont nés en Lorraine. En 2012, environ 253 500 Lorrains de naissance, diplômés ou étudiants, vivent dans une autre région, notamment en Île-de-France. À l'inverse, 95 500 natifs d'une autre région résident en Lorraine, soit un déficit de 158 000 personnes. Ce déséquilibre est présent tout au long de la vie, estudiantine d'abord, puis professionnelle et enfin aux âges de la retraite. La part de diplômés et étudiants du supérieur dans l'ensemble des habitants adultes ne cesse de croître. En Lorraine, elle est passée de 10,7 % en 1990 à 24,6 % en 2012.

Pierre-Yves Berrard, Jean-Jacques Pierre, Insee

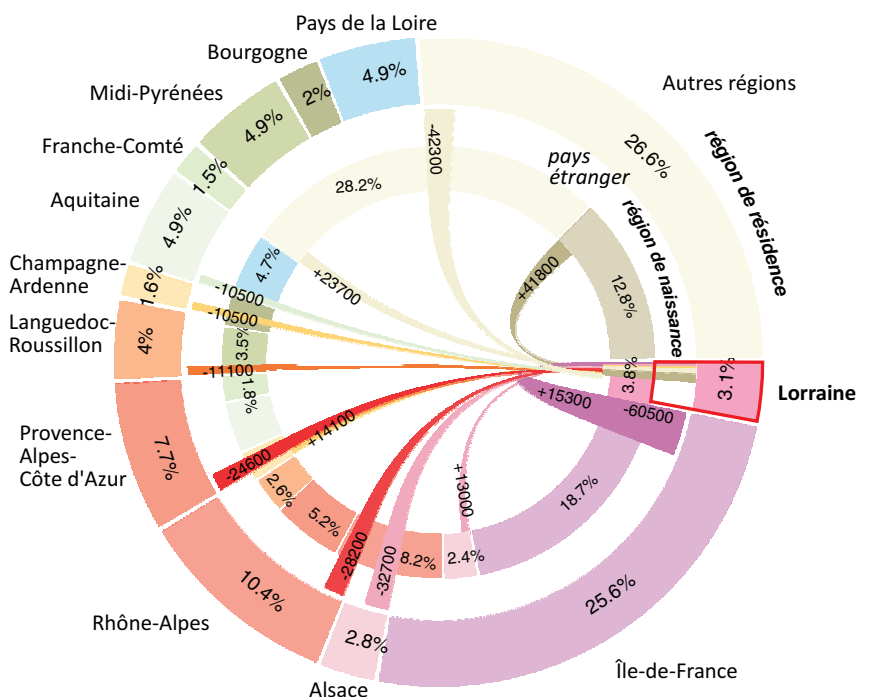
La formation et l'éducation sont de vrais enjeux pour nos sociétés et l'Union européenne ne s'y est pas trompée en fixant des objectifs de diplômés pour 2020.

En 2012, en Lorraine, 404 700 personnes sont titulaires d'un diplôme du supérieur, parmi lesquelles 31 900 poursuivent leur cursus après un premier cycle validé. De plus, 52 700 étudiants poursuivent des études du premier cycle, sans en être encore diplômés.

Au total, ces 457 400 personnes représentent 24,6 % de la population adulte résidant dans la région. Cette proportion est très inférieure à celle observée en Île-de-France (42 %) et légèrement en deçà de la moyenne des régions de province (26 %). Par rapport à ses régions voisines de la future région ACAL, la Lorraine occupe une place intermédiaire. En Champagne-Ardenne, la proportion de diplômés est plus faible (22,2 %), ce qui peut s'expliquer par la forte polarisation exercée par l'Île-de-France sur les régions qui lui sont proches. En Alsace, où s'installent de nombreux diplômés lorrains, elle est un peu plus forte (28,4 %).

1 42 % des flux sur l'axe Paris-Strasbourg

Répartition des adultes diplômés du supérieur, selon leur région de naissance et de résidence



Lecture : le cercle interne représente la décomposition en fonction de la région de naissance, et le cercle externe en fonction de la région actuelle de résidence. Les arcs traduisent les mobilités des titulaires d'un diplôme du supérieur ou des étudiants, nés dans des régions de province ou à l'étranger et résidant aujourd'hui en Lorraine.

Source : Insee, recensement de la population 2012

Forte proportion de natifs de la région

Environ 70 % des étudiants ou diplômés du supérieur résidant en Lorraine sont nés dans la région. Cette part est une des plus fortes des régions françaises. Seul le Nord-Pas-de-Calais affiche une proportion supérieure (77 % des étudiants ou diplômés du supérieur nés et résidant dans la région). Derrière la Lorraine vient la Franche-Comté, mais avec une part bien moins importante de natifs (61 %).

Les phénomènes migratoires expliquent que parmi les diplômés et étudiants du supérieur vivant en France, 3,1 % seulement résident en Lorraine, alors que 3,8 % y sont nés.

La forte proportion d'étudiants et diplômés nés et résidant en Lorraine est aussi le signe d'une faible attractivité de la région, qui participe au déséquilibre de son solde migratoire. En effet, 253 500 Lorrains de naissance à présent diplômés ou étudiants vivent dans une autre région. À l'inverse, 95 500 natifs d'une autre région résident en Lorraine, soit un déficit de 158 000 personnes avec les autres régions. Les arrivants sont âgés de moins de 41 ans en moyenne. Les partants ont en moyenne plus de 43 ans, avec un maximum pour ceux qui sont partis en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Basse-Normandie (près de 47 ans).

L'écart de près de trois ans entre arrivants et partants s'explique par des migrations qui s'opèrent à différents moments de la vie : études, vie active et retraite. La Lorraine attire en effet des populations plus jeunes et venant de régions proches. Ainsi, près de 20 % des arrivants sont encore étudiants du supérieur, contre seulement 11 % des partants. La tendance s'inverse aux cycles de vie suivants : 64 % des arrivants occupent un emploi, contre 71 % des partants. Enfin, la proportion de retraités diplômés du supérieur est un peu plus faible chez les arrivants (12 %) que chez les partants (14 %).

Les migrations des diplômés et étudiants en défaveur de la Lorraine

Un quart des 253 500 diplômés ou étudiants natifs de Lorraine partis vers une autre région vivent en Île-de-France, soit 60 500 personnes. Près de 33 000 résident en Alsace, 28 200 en Rhône-Alpes et 24 600 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Dans le sens inverse, trois régions d'origine concentrent plus de quatre arrivants en Lorraine sur dix : l'Île-de-France (15 300 natifs de cette région), la Champagne-Ardenne (13 700) et l'Alsace (12 900).

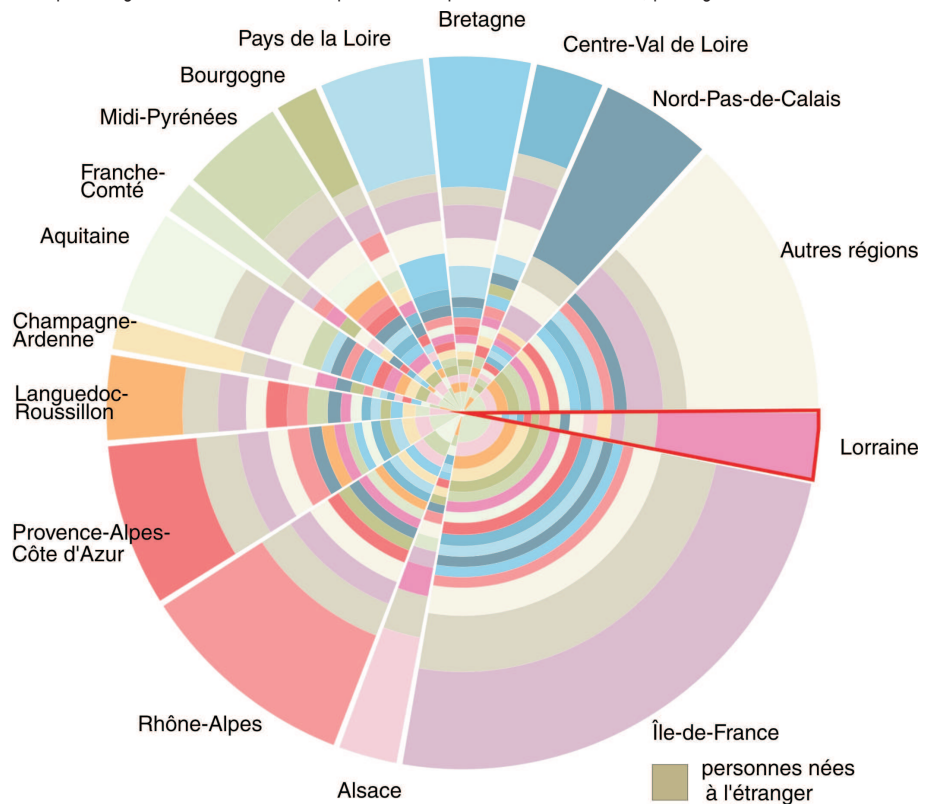
Par ailleurs, 41 800 personnes nées à l'étranger vivent en Lorraine, soit 9,1 % des diplômés et étudiants du supérieur de la région. Cette proportion se situe plus d'un

point en dessous de la moyenne des régions de province. Parmi les étudiants ou diplômés nés à l'étranger résidant en France, 2 % seulement vivent en Lorraine, en dépit de ses trois frontières (41 % ont choisi l'Île-de-France). Le déficit avec les autres

régions françaises n'est donc que très partiellement atténué par les arrivées de l'étranger, d'autant que les natifs de Lorraine expatriés ne sont pas pris en compte. Toutefois, malgré une représentation plus faible qu'en France de province,

2 Sept résidents lorrains diplômés sur dix sont nés en Lorraine

Principales régions de naissance des diplômés du supérieur et des étudiants, par région de résidence

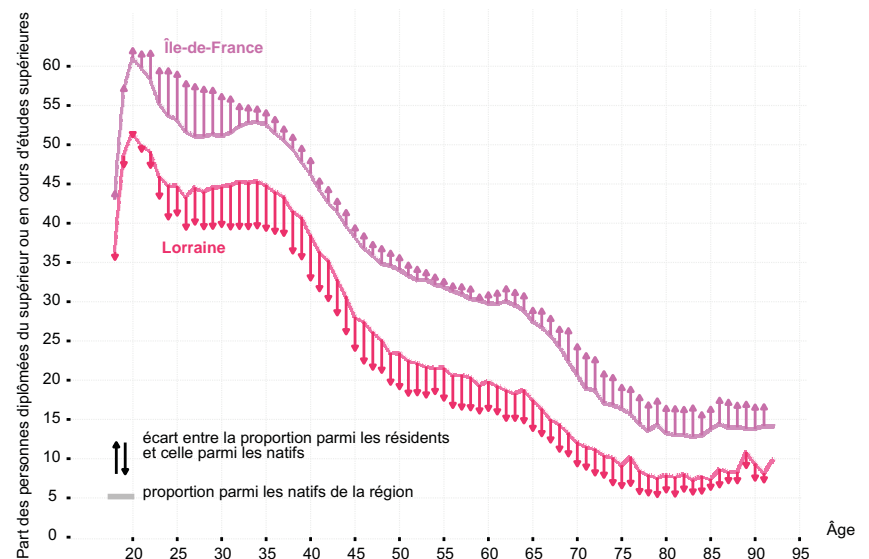


Lecture : chaque secteur de disque symbolise une région de résidence et se trouve décomposé en bande de couleurs, selon la répartition de la population en fonction des lieux de naissance. La surface des bandes de couleur est proportionnelle au poids démographique de chaque région de naissance dans la région de résidence actuelle.

Source : Insee, recensement de la population 2012

3 La Lorraine perd des diplômés de tous âges

Part de la population titulaire d'un diplôme supérieur ou étudiante par âge détaillé, pour des régions prises comme lieu de naissance et de résidence



Lecture : la courbe représente la part des natifs disposant du niveau de formation ici retenu. Les flèches traduisent l'écart observé avec la part au sein de la population résidente, qui découle des comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie.

Source : Insee, recensement de la population 2012

les diplômés et étudiants nés à l'étranger sont les plus nombreux dans la région après les Lorrains d'origine. Ils sont presque aussi nombreux que les natifs d'Île-de-France, d'Alsace et de Champagne-Ardenne réunis, ce qui souligne le faible nombre d'arrivées depuis ces régions.

Les diplômés et étudiants du supérieur nés à l'étranger viennent pour 45 % d'entre eux d'un autre pays d'Europe, pour 39 % d'Afrique et pour 13 % d'Asie. Le pays d'origine le plus représenté est l'Allemagne, avec près de 6 000 diplômés ou étudiants. La plupart des personnes originaires d'outre-Rhin ont déjà terminé leurs études, et 13 % sont encore inscrites dans un établissement de l'enseignement supérieur. Les personnes originaires d'Asie viennent

davantage en Lorraine pour étudier (34 % d'entre elles sont inscrites dans l'enseignement supérieur). En particulier, parmi les 1 100 personnes originaires de Chine diplômés ou étudiants du supérieur, près des trois quarts sont encore en cours d'études. Ceci indique que la Lorraine est principalement un lieu de formation, avant un retour au pays ou une carrière professionnelle dans un endroit offrant davantage de perspectives en termes d'emplois.

Un déficit à tous les âges

L'examen de ce phénomène migratoire tout au long de la vie montre la constance à tous les âges d'un nombre plus élevé de départs que d'arrivées. Le cap des 60 ans n'y met

pas fin. À l'inverse, la région Île-de-France bénéficie à tous les âges d'un excédent migratoire, même si celui-ci est moins accentué au cours de la vie professionnelle, entre 35 et 60 ans. Elle présente aussi la particularité de redistribuer ses diplômés sur l'ensemble du territoire. En Lorraine, ils représentent le troisième contingent d'origine des résidents diplômés classés par région d'origine.

Nette élévation du niveau de formation entre 1990 et 2012

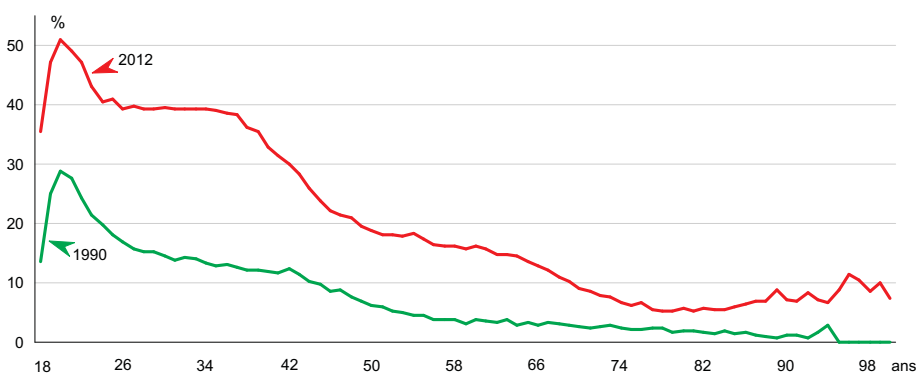
La part de diplômés et étudiants du supérieur ne cesse de croître. Entre 1990 et 2012, elle a augmenté dans toutes les régions de France. Cette forte élévation est la conséquence de l'allongement des parcours de formation, dont ont pu profiter les générations successives d'étudiants.

En Lorraine, la proportion de diplômés et étudiants du supérieur dans l'ensemble des habitants adultes est passée de 10,7 % en 1990 à 24,6 % en 2012.

Avec un gain de 14 points, la Lorraine ne figure toutefois pas parmi les régions où la part de diplômés a le plus progressé. Elle pâtit en effet d'un plus faible nombre d'arrivées de diplômés et d'étudiants sur son territoire. Le jeu des migrations profite au contraire aux régions où cette proportion était déjà la plus élevée il y a vingt ans, notamment l'Île-de-France (+ 21 points). L'augmentation de la proportion de diplômés entre 1990 et 2012 s'observe à tous les

4 Forte augmentation de la part de diplômés et étudiants de moins de 40 ans en Lorraine entre 1990 et 2012

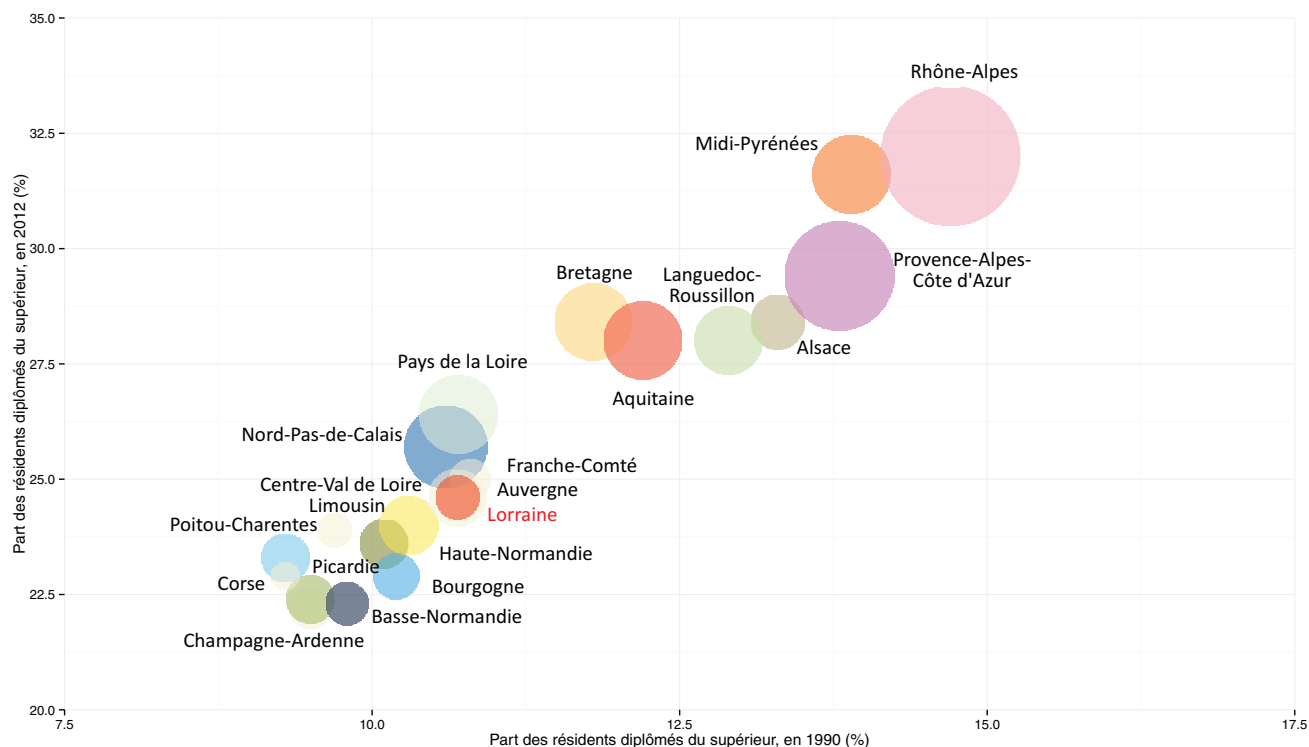
Part des diplômés et étudiants du supérieur dans l'ensemble de la population lorraine selon l'âge



Source : Insee, recensement de la population

5 La part de diplômés a progressé dans toutes les régions

Part des diplômés du supérieur ou étudiants en 1990 et 2012 dans les régions de France métropolitaine hors Île-de-France, au sein de la population âgée de 18 ans ou plus



Lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de résidents de chaque région, âgés de 18 ans ou plus en 2012 et titulaires d'un diplôme du supérieur.

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2012

âges, ce qui indique que l'effort réalisé en matière d'accès à la formation est à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Le phénomène s'accroît toutefois sur la période récente, ce qui se traduit par des progressions plus importantes pour les personnes âgées de 25

à 34 ans. Ainsi, en 2012, plus de 39 % des Lorrains de cette tranche d'âge sont diplômés du supérieur (et parfois encore étudiants, quoiqu'en nombre minime) contre seulement 15 % en 1990. Les gains décroissent ensuite entre 35 et 50 ans. La

part des diplômés de 50 ans n'est plus que de 19 % en 2012, une proportion cependant de 13 points supérieure à 1990. Après cet âge, l'écart entre 1990 et 2012 se resserre de plus en plus. ■

Neuf bacheliers de moins de vingt ans sur dix tentent des études supérieures

Pour dix titulaires du baccalauréat âgés de moins de 20 ans, neuf sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. À ce stade initial de leurs études, seulement 4 % d'entre eux ont déjà acquis un diplôme universitaire.

Le taux de scolarisation dans le supérieur se réduit fortement après 20 ans. Les inscrits dans un établissement du supérieur ne constituent plus qu'un peu moins de la moitié des titulaires du baccalauréat âgés de 20 à 25 ans. Beaucoup quittent en effet le système éducatif, qu'il aient acquis un diplôme du supérieur (c'est le cas de 44 % des bacheliers de cette tranche d'âge), ou qu'ils aient abandonné sans avoir validé leur premier cycle d'études.

Le cap des 25 ans marque un tournant, après lequel beaucoup moins de diplômés du supérieur sont obtenus. En effet, parmi les titulaires du baccalauréat âgés de 25 à 29 ans, seul un sur douze étudie encore. Pour ces âges, la part des diplômés parmi les titulaires du bac atteint 61 %. Cette proportion se stabilise ensuite aux âges suivants, du fait du nombre restreint d'étudiants de plus de 29 ans dans le supérieur.

Le niveau de diplôme augmente mécaniquement avec la durée d'études : 16 % des titulaires du bac âgés de 20 à 24 ans ont un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle contre 28 % pour les personnes de 25 à 29 ans.

Objectifs européens 2020 : le Luxembourg et la Wallonie en avance, l'est de la France y est presque

L'enquête sur les forces de travail (EFT) de l'Union européenne, réalisée par sondage et centrée sur le marché du travail, est une source différente des recensements de la population. Elle permet de comparer plus régulièrement mais moins finement nos résultats à ceux de nos voisins de l'Union européenne, notamment au regard de l'objectif prioritaire de la stratégie Éducation et Formation 2020 qui est d'atteindre une proportion de 40 % de jeunes européens de 30 à 34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent.

En 2012, douze pays de l'Union européenne, dont la France, atteignent ce seuil pour une moyenne de 36 % des personnes de 30 à 34 ans diplômées. C'est 11 points de plus qu'en 2003. Dans la Grande Région, ce taux est maximum au Luxembourg et en Wallonie qui ont atteint la cible européenne avec 49,6 % et 40 % de diplômés du supérieur en 2012. L'est de la France (Lorraine, Alsace et Franche-Comté) y est presque avec 37,6 % de tels diplômés alors que la Rhénanie-Palatinat et la Sarre en sont encore éloignées avec 30,1 % et 27,5 %. La faible proportion de ces diplômés en Allemagne s'explique par une concurrence importante des filières professionnelles. À l'opposé, la forte proportion de diplômés au Luxembourg s'explique par l'immigration d'actifs très qualifiés. Ainsi, la proportion de jeunes nés à l'étranger et diplômés du supérieur dans la classe d'âge des 30 à 34 ans y atteint 33 % quand elle est de 5 % en France ou 8 % en Belgique. Toutefois, la limitation depuis 2013 des places dédiées aux étudiants étrangers en Belgique risque d'amoindrir cette proportion.

Sources

Fondée sur les résultats du **recensement de la population**, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France.

Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, 1,2 million d'adultes de nationalité française étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. L'enquête du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français estime que 85 % des personnes nées en France et résidant aujourd'hui à l'étranger sont titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat. Enfin, d'après l'enquête Unesco-OCDE-Eurostat 2007-2008 sur les systèmes d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivaient ces années-là un cursus dans un pays de l'OCDE.

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici consiste à comparer les régions de naissance et de résidence. Une personne résidant dans une région différente de celle où elle est née sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Seule sera donc considérée sa mobilité finale entre sa région de naissance et sa région actuelle de résidence.

Définitions

Les **diplômes de l'enseignement supérieur** correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, les instituts universitaires de technologie, les instituts universitaires de formation des maîtres, les sections de techniciens supérieurs, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot

CS 54229

54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :

Bertrand Kauffmann

Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur, Insee Première, n° 1557, juin 2015
- Diplômés de l'enseignement supérieur : situations contrastées en Europe, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Note d'information n° 5, mars 2014
- Les étudiants lorrains - Un défi : le renforcement de l'attractivité, Économie Lorraine n° 272, décembre 2011



Insee
Mesurer pour comprendre